

Port-en-Bessin-Huppain

Port-en-Bessin-Huppain. Les parents d'élèves en colère

OUEST-FRANCE.FR | vendredi 13 avril 2018

490 mots



Réunion d'information pour la rentrée 2018 - Crédit Ouest-France

Les parents d'élèves du collège Ernest-Hemingway étaient présents dans l'enceinte de l'établissement mercredi 11 avril 2018, pour une réunion d'information sur la prochaine rentrée scolaire.

Mercredi soir, les parents d'élèves du collège étaient invités à la réunion d'information concernant la rentrée 2018.

Étaient présents : Clara Dewaele-Canouel, vice-présidente du conseil départemental ; Franck Lemennais, directeur général adjoint au conseil départemental ; Mélanie Lepoutier, conseillère départementale du canton ; Mathias Bouvier, directeur *académique* des services de l'éducation nationale du Calvados ; Françoise Lay, secrétaire générale des services départementaux de l'éducation Nationale du Calvados ; Patrick Thomines, maire de Colleville ; Jean-Baptiste Prat, responsable communication bus verts ; Emmanuelle Tha, chef produit bus verts Bayeux et Port-en-Bessin et les responsables des établissements du collège Alain-Chartier, Letot et Octave-Mirbeau.

« L'objectif de la réunion est de répondre aux interrogations du public et de réussir la rentrée 2018 de vos enfants », annonce d'emblée la vice-présidente du conseil départemental.

Au programme de la réunion : la présentation générale et détaillée des différents établissements, le système et le coût de la restauration, les trajets et horaires de bus et le projet pédagogique des établissements.

La répartition des élèves

Les enfants de Port-en-Bessin, Aure-sur-Mer et Commes feront leur rentrée au collège Alain-

Chartier. Les enfants d'Arromanches, Etreham, Longues, Magny-en-Bessin, Maisons, Manvieux et Tracy-sur-Mer au collège Letot et les enfants de Colleville au collège Octave-Mirbeau de Trévières.

Le transport

Le coût du transport des bus verts s'élèvera à 86 € par an. Trois arrêts ont été rajoutés à la ligne 70 pour Port-en-Bessin : Huppain, les corsaires et le cimetière. « Hors de question de payer le coût du trajet, c'est au département de payer. Nous, on ne paiera pas », réclament les parents.

« Non seulement on ferme le collège, mais en plus cela va être aux parents ou aux collectivités territoriales de payer le transport, c'est inadmissible, s'indigne Pierre-Albert Cavey, le maire. Vous avez voulu la fermeture du collège, la moindre des choses c'est que le département prenne en charge les frais de transport. »

Une organisation remise en cause

« Il va falloir que nos enfants se lèvent plus tôt pour prendre le bus et une fois arrivée à l'arrêt à Bayeux, ils vont faire le trajet tout seul sans sécurisation. N'oublions pas que pour certains, ils ne sont que des petits ados, c'est dangereux », s'exclament des parents en colère.

Pour certains, les questions de la cantine, du levé de l'enfant, du trajet, ne se posaient pas. « Nous avions tout en mettant nos enfants au collège de Port-en-Bessin, les familles, grands-parents ou amis pouvaient récupérer les enfants le midi et le soir. Là, c'est toute une organisation à revoir et un coût . »

Qui assurera la sécurité de l'arrêt de bus au collège Alain Chartier ? Qui sera responsable en cas d'accident ? Pourquoi n'ont-ils pas mis un bus uniquement scolaire ?

Autant de questions que les parents se posent, insatisfaits des réponses apportées par le Département.